



Gouvernement de la Communauté germanophone
Karl-Heinz Lambertz, Ministre-Président
Ministre des Pouvoirs locaux

COMMUNIQUE DE PRESSE

21. 09. 2009

Dialogue sur le transfert de compétences régionales à la Communauté germanophone

Lambertz et Demotte veulent davantage approfondir la coopération

Une rencontre entre Rudy Demotte – Ministre-Président de la Communauté française et de la Région wallonne – et son homologue en Communauté germanophone, Karl-Heinz Lambertz a eu lieu ce matin à Jambes. Un des thèmes abordés était le transfert de certaines compétences régionales à la Communauté germanophone.

M. Karl-Heinz Lambertz a rappelé à son collègue que l'ensemble des partis représentés au Parlement germanophone s'étaient prononcés en faveur d'un transfert de compétences dans le domaine de l'Aménagement du territoire, du Logement ainsi que des compétences provinciales. Le Ministre-président Demotte s'est montré ouvert au dialogue et a proposé de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion commune des Gouvernements.

Lors de leur entretien, Messieurs Demotte et Lambertz ont également discuté de la situation institutionnelle et de la réforme de l'Etat fédéral ainsi que des conséquences de la crise financière et économique sur les budgets publics. Figurait également à l'agenda la question de la coopération entre la Communauté germanophone et la Région wallonne quant aux discussions budgétaires avec l'Etat fédéral.

Cette rencontre fût aussi l'occasion d'évaluer conjointement les Déclarations des Gouvernements wallon et germanophone. C'est dans ce contexte que les deux Ministres-président ont décidé d'approfondir la collaboration des deux entités fédérées, ce qui comprend notamment l'intégration de la Communauté germanophone dans la mise en œuvre du 'Plan Marshall II. Vert'.

De nouvelles synergies ont été abordées dans le cadre des relations extérieures. La coopération sera renforcée à l'avenir en ce qui concerne Grande Région Sar-Lor-Lux ainsi que pour la préparation des demandes de moyens européens liés à la coopération territoriale.

Par ailleurs, Messieurs Demotte et Lambertz ont fixé une date pour la première réunion conjointe des Gouvernements au cours de la présente législature. Cette séance aura lieu en janvier 2010 à Namur, la dernière réunion de ce type avait été organisée à Eupen en janvier de cette année.

Renseignements supplémentaires

Daniel Niessen

Gouvernement de la Communauté germanophone

Cabinet du Ministre-président K.-H. Lambertz

Attaché de presse

Klötzerbahn 32, B – 4700 Eupen

Tél. : 087/59 64 30 Courriel : daniel.niessen@dgov.be